

Stage Licence

2016-17



<http://lstinfo.emi.u-bordeaux.fr/wiki/doku.php>

@ : uf-info.licence-stages@diff.u-bordeaux.fr

Stage dans le parcours

- ▶ Licence informatique/Parcours informatique :
 - Option en S6 : 3 ECTS
 - **Stage Informatique**
 - Epistémologie et Histoire de l'Informatique
 - Projets de communication transdisciplinaire

- ▶ Licence Math/info :
 - Option S6 : 3ECTS
 - **Stage** + OP3
 - Projet tutoré + OP3

Stage hors parcours

- ▶ En s'inscrivant sur une UE Bonus :
 - Stage court
 - Stage moyen
 - Stage long

Statut du stagiaire :



- ▶ Tant que vous êtes en stage vous ne pouvez pas être diplômé.
- ▶ Si vous êtes diplômé vous ne pouvez plus être stagiaire au titre de ce diplôme

Quand faire le stage ?

- ▶ **Entre L2 et L3**
- ▶ **Parce que :**
 1. On obtient le diplôme de la licence à l'issue de la L3 lors de la première délibération (juillet).
 2. On a un dossier complet pour candidater en master (l'entrée est sélective pour tous les masters).

Trouver un stage

- ▶ Site de la licence/stage :
 - Liste des entreprises ayant déjà accueilli des stagiaires de licence
- ▶ Stage possible au LaBRI, IMB, ou à INRIA,
- ▶ Démarches personnelles

Stage valide

- ▶ Pour être valide le stage doit se dérouler dans une équipe informatique.
- ▶ Vous ne pouvez pas être le seul informaticien de la structure durant le stage.
- ▶ Le sujet du stage doit être validé par l'équipe de la licence pour être recevable.
- ▶ La durée du stage : 4 semaines minimum exigé, plus accepté.

Stage valide ?

Si vous avez un doute sur le sujet que vous avez trouvé contactez nous par mail avant de remplir les documents.

 uf-info.licence-stages@diff.u-bordeaux.fr

Procédure administrative

Dès que le stage est trouvé :

1. **Remplir la fiche de liaison** sauf la rubrique enseignant référent et compléter le formulaire sur l'ENT
2. **Porter la fiche pour validation** du sujet au secrétariat de Mme Dos Santos Bat A30 162 (après midi sauf le mercredi).
3. **Porter également une attestation de responsabilité civile.**

Procédure administrative

Dès que cette étape est faite la convention peut être élaborée et signée à l'université.

MAIS !!!



Délais incompressibles



- ▶ **20 jours** pour un stage en France entre le moment où vous déposez la fiche de liaison et celui où la convention sera signée.
- ▶ **1 mois** pour un stage à l'étranger.

Vous ne pouvez pas commencer le stage si la convention n'est pas signée.

Questions ?